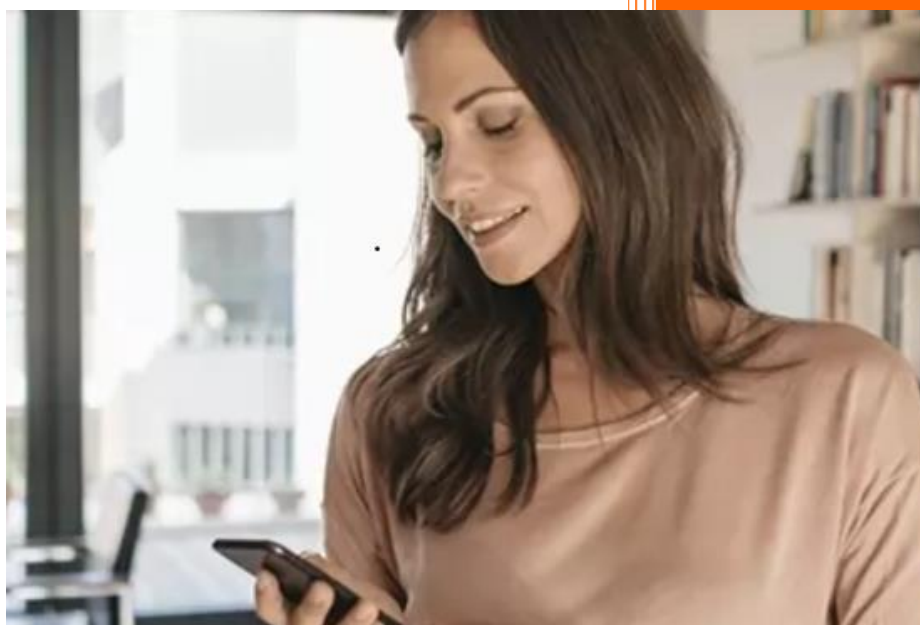


**Février
2022**



Un autre regard sur l'actualité

**Rédigé par la commission Veille,
Stratégie & Développement**

1) Evènements, Nominations	-Ukraine : Orange et SFR rendent gratuits les appels vers l'Ukraine, Free et Bouygues baissent leurs tarifs Capital.fr. - 26/02/2022 -Christel Heydemann prend la tête d'Orange
2) RSE, Communication Innovations managériales Environnement	<u>RSE</u> -Femmes entrepreneuses : Orange soutient les start-uppeuses <u>Communication</u> -Orange, entreprise classée n°1 de la catégorie Télécommunications dans le palmarès des entreprises les plus crédibles en matière de communication #EntreprisesCrédibles https://t.co/q7Y7knEAlE <u>Innovations managériales</u> -Stimuler la parité pour contrer les pénuries de main-d'œuvre -Orange investit dans Goshaba la startup de recrutement
3) High-tech : Innovations, Nouveaux usages, Cyberdéfense, Cloud, IA	<u>-Cyberharcèlement</u> : L'application 3018 lancée pour faciliter le signalement et l'accompagnement de violences numériques -Campus Cyber, capitale de la cybersécurité -Cyberattaques : Orange lance un service de protection tout compris pour les TPE et PME -Orange : lancement de deux projets majeurs avec Atos <u>Cloud</u> Pourquoi les alliances entre opérateurs et géants du cloud se multiplient-elles ? OVH : le spécialiste du « nuage » en quête d'un avenir radieux : 2 atouts, être une petite structure et être français avec des objectifs conservateurs dignes de confiance
4) Performances et Consolidation des télécoms, Convergence télécoms/médias Audiovisuel, Contenus, Coronavirus	<u>Performances et consolidation</u> -En Italie, le secteur des télécoms en pleine agitation <u>Audiovisuel</u> -Nicolas de Tavernost : « La fusion ne se fera pas à n'importe quel prix »
5) Concurrence, Régulation, Fiscalité Europe, Normalisation	<u>Concurrence</u> -Les ambitions régionales de l'opérateur télécom indépendant NASCA : du secteur industriel à de nouveaux marchés : le tertiaire & le tourisme <u>Régulation</u> -Handicap : le gouvernement pour une nouvelle accessibilité téléphonique en 2024.

	<p>-Remise du rapport de la mission « accessibilité téléphonique pour un choc de simplification » dont l'objectif = trouver une solution universelle à l'horizon 2024 pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques (rédacteurs Jérémie Boroy Président du Conseil national consultatif des personnes handicapées et Anthony Colombani, Directeur RSE, affaires publiques et communication Bouygues Telecom).</p> <p>-L'Etat promet une aide de 300€ pour accéder au haut débit sans fil (THD)</p> <p>-L'Arcep propose d'augmenter le tarif du dégroupage et a ouvert une consultation publique</p> <p>-Les cyberattaques fomentées par les Etats, un angle mort pour le droit des assurances. Un rapport rejette l'interdiction du paiement des rançons</p> <p><u>Europe</u></p> <p>-L'UE met 50 milliards d'euros dans les puces dans le cadre du plan de soutien à l'industrie des semi-conducteurs « Chips Acts ».</p> <p>-Bruxelles veut déverrouiller le marché européen des données non personnelles : l'obligation de partage des données des entreprises pose question</p> <p>-23 février 2022 :</p> <p>*Règlement sur les données : la Commission propose des mesures en faveur d'une économie des données équitable et innovante.</p> <p>*La Commission européenne a adopté une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité par les entreprises dans les chaînes de valeur mondiales.</p>
<p>6)Business : Données économiques, Chiffres clefs, Perspectives & stratégie Secteur</p>	<p>- Selon l'observatoire du marché mobile du 4ème trimestre 2021 de l'ARCEP : 80,379 millions de cartes SIM sont en circulation : +593000 cartes et baisse du nombre d'acteurs MVNO.</p> <p>-les acteurs du numérique interpellent les candidats à l'élection présidentielle</p> <p>-Les cinq sujets qui vont dominer le Mobile World Congress de Barcelone</p>
<p>7) Tendances des marchés financiers, Gouvernance, Actionnariat, Orange</p>	<p><u>Orange</u></p> <p>-Xavier Pichon : « Le rachat de VOO marque le début d'une nouvelle ère pour Orange »</p> <p>-Orange a continué de souffrir des cofinancements et de l'Espagne au T4 ; Orange promet un rebond de son Ebitdaal en 2022 malgré des difficultés en Espagne ; Orange maintient son dividende à 0,70 euro.</p> <p>-Jean-Luc Vuillemin : « Sans les câbles sous-marins, il n'y a plus d'internet européen »</p>
<p>8) Orange Bank, Orange Money Solutions de paiements, Levée de fonds, Banque,</p>	<p>-Orange Quelques motifs d'espoir.</p> <p>-Les géants du CAC 40 pulvérisent leurs records.</p> <p>-Les grands groupes cotés récompensent leurs actionnaires.</p> <p>-L'argent liquide disparaîtra un jour, mais pas tout de suite</p>

Bourse	
9) Réseaux, sécurité des données Très hauts débits (THD) 4G, 5G, 6G	<p>-Orange engage la fin du réseau de télécoms en cuivre : c'est aussi une histoire de gros sous : 500 millions de charges d'exploitation annuelles mais 21,5 millions de lignes cuivre encore active en 2021 ce qui rapporte un CA annuel de 2 milliards €</p> <p>-Les plaintes liées à la fibre optique explosent.</p> <p>-Elon Musk affirme que le service internet Starlink est activé au-dessus de l'Ukraine</p>
10) Les géants du Net, Neutralité du Net	<p>-Facebook perd des abonnés et s'effondre à Wall Street</p> <p>-Apple pénalise bien plus Facebook que Google</p> <p>-Facebook News est disponible en France</p> <p>-Orange, DT, Vodafone et Telefonica en appellent aux grandes plateformes pour contribuer au coût de l'infrastructure numérique</p> <p>-Les PDG des télécoms européens veulent faire payer les plateformes</p> <p>Netflix apportera 40 millions € au cinéma français et européen</p>
11) Nouveaux territoires (Maison connectée, E-santé...), Start-up	<p>- Démarchage téléphonique : à quand le droit à la tranquillité.</p> <p>-17/2/2022 : Publication par l'Anses d'une version actualisée de son expertise sur les effets potentiels de la 5G sur la santé</p> <p>-E-santé : startups et géants se livrent bataille pour conquérir ce marché colossal.</p>



1) Evènements, Nominations



Ukraine : Orange et SFR rendent gratuits les appels vers l'Ukraine, Free et Bouygues

Capital.fr. - 26/02/2022

Depuis le jeudi 24 février 2022 et le début de l'invasion russe de l'Ukraine, les quatre opérateurs français ont décidé d'effectuer un geste commercial pour que les familles puissent rester en contact avec ceux restés sur place.

A noter : depuis le 25/02/2022, les appels internationaux, SMS et MMS émis depuis les mobiles Orange et Sosh en France Métropolitaine vers les numéros fixes et mobiles ukrainiens seront gratuits pendant 2 semaines.

Free a décidé une baisse des tarifs a minima jusqu'au 30 avril i.e. 61% depuis le forfait mobile free et 46% depuis une Freebox vers un mobile en Ukraine.

Bouygues évoque un remboursement de 50% des appels depuis les mobiles et box de France vers l'Ukraine durant au moins un mois.

SFR s'aligne à Orange et rend les appels gratuits.

Christel Heydemann aux commandes d'Orange

Executives – 3/02/2022



ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Nomination à compter du 4/04/2022.

Née en 1974

Formation : X-Ponts

Itinéraire professionnel :

-analyste au Boston Consulting Group

-1999 :

* Alcatel (devenue en 2006 Alcatel-Lucent) aux financements de projets

*directrice du compte SFR

*directrice adjointe du compte Orange

2008 : directrice commerciale France

Vice-présidente de l'alliance stratégique avec HP (en Californie)

Directrice exécutive ressources humaines et transformation

2014 : Groupe Schneider Electric « Senior vice president stratégie groupe »

2017 : Présidente France et membre du comité exécutif groupe Schneider Electric

2021 : Directrice générale opérations Europe.

A noter /

-depuis 2018 : Administratrice d'Orange et présidente du Gimelec depuis 2018 <https://gimelec.fr/>

-Stéphane Richard selon Executives continuera d'assurer les fonctions de président non-exécutif jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Président et au plus tard jusqu'au 19 mai 2022 date de l'AG d'Orange.



2) - RSE, Communication Innovations managériales Environnement



RSE

Femmes entrepreneuses : Orange soutient les start-uppeuses

Lejournaldeleco.fr. - 16/02/2022

12 start-uppeuses de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont intégré le programme « Femmes entrepreneuses » initié par le Groupe Orange pour une durée de 9 mois à compter du 18 janvier 2022 ; #femmes entrepreneuses est un programme sur mesure dédié comme son nom l'indique aux femmes entrepreneuses. Il permettra aux créatrices d'entreprises de dresser le bilan de leurs attentes et besoins tout en profitant des ressources locales et de la force d'Orange. C'est la 4^{ème} édition.

Pour cette quatrième édition les 12 « Femmes Entrepreneuses » suivies par Orange sont :

- **Kim Zuretti, SEO des Alpes : accompagne les chefs d'entreprise dans la gestion de leur stratégie numérique avec une conception éco-responsable, d'audit, de site WordPress et de SEO.**
- **Florence Perrier, We Flow Green: accompagne les chefs d'entreprise dans la stratégie et la mise en œuvre d'une transition numérique sobre, inclusive et responsable.**
- **Raian Keddous, Be On : propose une application mobile qui modélise les souvenirs pour les figer dans le temps et les revivre grâce à la création de capsules temporelles.**
- **Flore Maunier, Néatemys: centre de médiation en ligne dont l'objectif est d'aider les dirigeants d'entreprises et les directeurs des ressources humaines à résoudre les conflits professionnels.**
- **Emmanuelle Hugot, Réseau Autrement : permet d'apprendre les bonnes pratiques, se lancer ou optimiser ses démarches de networking.**

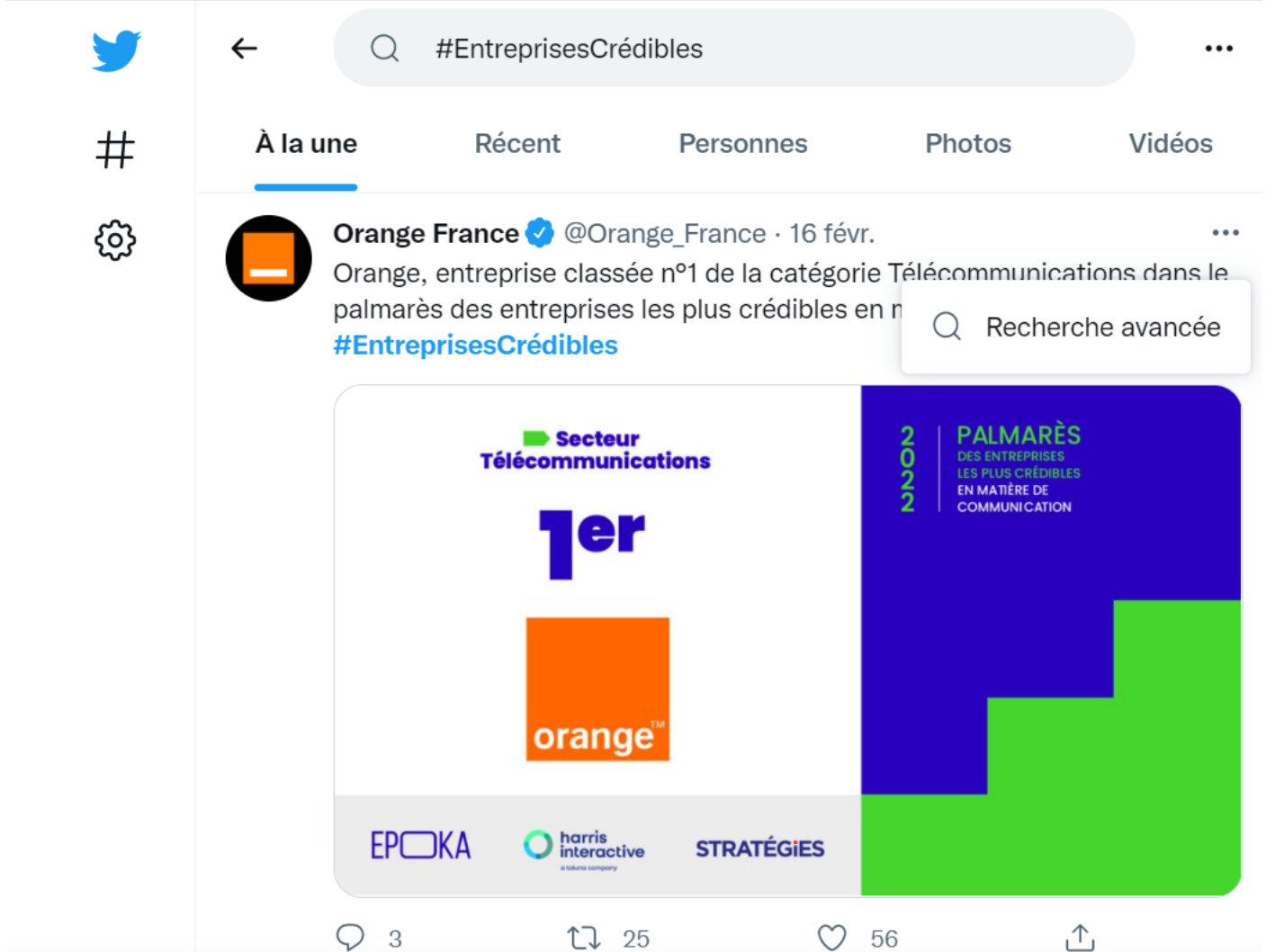


- **Sophie Prevost, DigiPet's Pro** : propose de mettre en relation les particuliers et professionnels diplômés dans le monde animal.
- **Noémie Gilbert, Flaveur et Papilles** : propose des paniers repas à destination des entreprises pour les aider à prendre soin de leurs salariés.
- **Marie-Tiffanie Clappaz Sester, Eme Studio** : est un studio d'exploration et d'innovation dédié au secteur de la santé, de l'éducation et du social.
- **Alice Durupt, Maison ALFA** : propose une marque de vêtements féminin écoresponsable et fabriqués en France.
- **Amal Nachi, Cake Events**: propose une plateforme de mise en relation entre cake designers et clients.
- **Leslie Joyard, Caden's** : est un bureau d'étude en sous-traitance à domicile dans le secteur de la menuiserie métallique.
- **Nadège Court Perrin, Packtic** : est la première plateforme de packaging digital qui agit pour réduire les emballages.

Organisé

Communication

Orange, entreprise classée n°1 de la catégorie Télécommunications dans le palmarès des entreprises les plus crédibles en matière de communication #EntreprisesCrédibles <https://t.co/q7Y7knEAlE> Orange France



Innovations managériales

Stimuler la parité pour contrer les pénuries de main-d'œuvre

Le Figaro - 14/02/2022

Selon l'INSEE, sur 87 familles professionnelles répertoriées, seulement 18 sont considérées comme étant mixtes, i.e. pouvant afficher un ratio de 60% à 40% entre les 2 sexes. Près de la moitié des femmes actives sont concentrées dans 10 de ces 87 familles, quand la moitié des hommes occupent des postes dans 17 de ces groupes de métiers.

-Situation très critique dans le domaine de l'industrie où les femmes salariées s'élevait à 29,7% en 2017 selon l'INSEE. D'après les chiffres de la fédération la situation ne s'est pas améliorée depuis. La proportion des cadres féminins dans l'industrie est de 26% contre 41% pour l'ensemble des secteurs professionnels. Selon Hubert Mongon, Directeur général de l'union des industries et métiers de la métallurgie « *tout s'explique parce qu'il y a uniquement 10% de femmes qui étudient dans les filières de l'industrie* ».

-Situation identique dans le bâtiment et aussi dans le numérique. Si la situation s'améliore, le secteur compte uniquement 19% de femmes selon Eurostat. Or quand on interroge des adolescentes, uniquement 7% disent vouloir s'orienter vers le numérique et 40% ont entendu dire que ce secteur n'était pas pour elles déplore Claudine Schmuck du cabinet Global Contact.

Les stéréotypes sont tenaces.

Orange mène des actions pour promouvoir la mixité dans ses métiers :

- partenariats avec des associations,
- aides à la conversion,
- événements ciblés.

Selon Elizabeth Tchoungui, directrice RSE chez Orange « *On compte 21% de femmes dans les métiers techniques, on ambitionne d'être à 25% rapidement. C'est un enjeu d'égalité et de performance* ».

Dans d'autres secteurs, ce sont les hommes qui manquent : 2% des aides à domicile, ou des assistants maternels, 10% des 930000 infirmiers et aides-soignants selon le Ministère du travail. Pour tenter d'attirer plus d'hommes, le secteur ne féminise plus le nom des fonctions sur les offres d'emplois et expose toujours un homme auprès d'une femme sur les campagnes de communication.

Initiative du gouvernement : La déléguée ministérielle à Egalité filles garçons Claude Roiron a annoncé fin novembre l'instauration de bourses genrées à la rentrée en septembre 2022.

Idée= bonification de l'allocation des boursiers quand ils s'orientent vers un enseignement où ils sont minoritaires en genre afin d'atteindre un objectif de 30% dans les enseignements spécialisés au lycée dans 5 ans.

Orange investit dans Goshaba la startup de recrutement

Latribune.fr - 25/02/2022

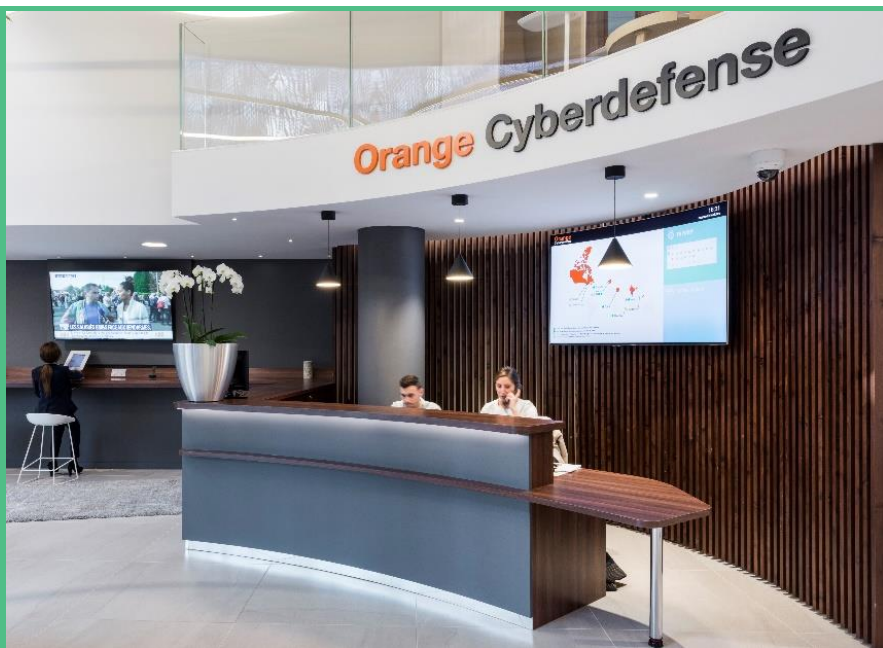
Orange Ventures investit dans Goshaba, start-up française qui propose aux employeurs une aide au recrutement via une évaluation objective des talents grâce à une méthode combinant sciences cognitives et jeux vidéo ;

Cet investissement permettra à Goshaba d'étoffer ses fonctionnalités et de doubler ses effectifs.

Goshaba lève 3,5 millions d'euros pour ses tests de personnalité à base de jeu vidéo Usine-digitale.fr .- 25/02/2022



3- High -tech : Innovations, Nouveaux usages Cyberdéfense, Cloud IA



Cyberharcèlement : L'application 3018 lancée pour faciliter le signalement et l'accompagnement de violences numériques

20Minutes.fr .- 09/02/2022

Les adolescents et les enfants sont statistiquement plus exposés au risque d'être témoins ou auteur de cyberharcèlement.

Lancement de l'appli 3018 par Jean Michel Blanquer le 9 février 2022. Elle permettra aux victimes de cyberharcèlement de signaler rapidement des situations à risque. Il sera possible d'envoyer des captures d'écran pour documenter le harcèlement. Des témoins pourront discuter avec des professionnels du numéro d'aide d'urgence pour le cyberharcèlement (3018). Cette application a été pensée par Orange en partenariat avec l'association e-enfance.

Campus Cyber, capitale de la cybersécurité

Le Figaro .- 14/02/2022

Inauguration le 15/02/2022, ce lieu innovant doit permettre de renforcer le niveau de sécurité numérique en France.

Une tour de 13 étages située dans le quartier de la Défense va regrouper l'écosystème cyber en France : les industriels privés, les services de l'Etat comme l'Anssi, des PME et des start-ups spécialisées, des sociétés utilisatrices, des centres de recherche, des écoles de formation...

L'idée de ce campus Cyber remonte à une visite d'Emmanuel Macron ancien ministre de François Hollande, dans la ville israélienne de Beersheba dans le désert du Néguev qui abrite le Cyber Spark.

Michel Van Den Berghe, ancien PDG d'Orange Cyberdéfense s'est vu confier la mission de créer le campus et en étudier la faisabilité il y a 15 ans.

Le rapport rendu à Edouard Philippe le 7 janvier 2020 a présenté les conditions de la réussite et notamment le fait que cela doit être près de Paris (attractivité) et un campus = une société par actions simplifiées (SAS) privé-public dans laquelle l'Etat a 49% ;

-Trois projets déjà lancés.

*Bnp Paribas, Crédit Agricole, Société générale et d'autres acteurs travaillant sur la création d'un centre d'alerte interbancaire pour partager plus facilement l'information.

*La sécurisation de la Coupe du monde de rugby en 2023.

*La sécurisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 avec la création de consortiums.

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Ambition : Faire du campus une vitrine de l'offre cyber en France à l'intention des marchés internationaux. Michel Van den Berghen, désormais Président élu du Campus cyber, déclare « *Le campus sera ce que les gens décideront d'en faire* ».



Michel Van den Berghen

Cyberattaques : Orange lance un service de protection tout compris pour les TPE et PME

Solutions-numériques.com - 14/02/2022

Il s'agit d'une protection des équipements connectés de l'entreprise 24h/24 et 7j/7 avec l'installation d'un agent logiciel sur l'ordinateur et une surveillance humaine par les experts en cybersécurité par Orange Cyberdéfense.

Pour cette offre, le spécialiste mondial de l'EDR (Endpoint Detection Response) CrowdStrike avec le logiciel Falcon est retenu par Orange.

Spécificités de l'offre :

- mise à jour de la solution à distance.
- dès l'apparition d'une menace, identification de la signature de l'attaque chez le client, traque sur les ordinateurs bénéficiant de Cyber Protection.
- possibilité de rechercher des traces de compromissions passées jusqu'à 3 mois.
- possibilité pour le client d'accéder à partir de son tableau de bord aux fichiers mis en quarantaine et aux solutions préconisées.

A noter : « Cyber Protection » est un service qui peut être souscrit par tout client professionnel détenant une offre internet haut débit Orange Pro pour 10€HT/mois/ordinateur avec un engagement de 12 mois.

Orange: lancement de deux projets majeurs avec Atos, qui aura la responsabilité de la numérisation des opérations commerciales de 14 des filiales africaines d'Orange.

Latribune.fr - 22/02/20

Wearetech.africa

Mardi 22 février 2022 : Signature de 2 contrats d'Orange avec Atos pour optimiser de façon significative les charges d'exploitation.

1^{er} contrat : prise en charge et maintenance par Atos d'une centaine d'applications dans des domaines clefs comme la facturation, la gestion de la relation client, la business intelligence et le big data, l'approvisionnement, la saisie et la gestion des commandes dans les filiales d'Orange. Le contrat comprend également la gestion des infrastructures de 4 filiales : Orange Burkina Faso, Orange Sierra Leone, Orange Cameroun et Orange Madagascar. La même méthode sera appliquée aux autres filiales.

2^{ème} contrat : porte sur le déploiement d'Orange Private Cloud dans 6 filiales (Burkina Faso, Botswana, Sierra Leone, Libéria, Botswana et République démocratique du Congo). Atos pourrait également prendre en charge l'intégration d'applications multifournisseurs dans Orange Private Cloud.

A noter : justification du choix d'Atos par Jocelyn Karakula = expertise

Cloud

Pourquoi les alliances entre opérateurs et géants du cloud se multiplient-elles ?

ZDNet.fr - 11/02/2022

Annonce d'un accord le 10 février 2022 entre Oracle et Téléfonica pour développer son activité de cloud computing en Espagne et sur le marché plus large que dessert Telefonica.

Accord avec 2 volets :

- proposer conjointement des applications et des plateformes de cloud computing aux entreprises et aux organismes de service public.
- Telefonica servira de partenaire d'hébergement pour la future région « Cloud » d'Oracle à Madrid.

A noter :

-Ce n'est pas le premier accord. Orange a conclu en octobre 2021 un partenariat pour développer des services cloud sur plusieurs marchés d'Afrique de l'Ouest.

-Autres accords :

-avec l'opérateur italien TIM

-avec l'opérateur indien Bharti Airtel et d'autres sociétés de télécommunications internationales.

Oracle a actuellement 37 régions de cloud computing dans 20 pays.

Avec l'ouverture de nouveaux sites, Oracle se rapproche des opérateurs de télécommunications en mesure de lui permettre de respecter les règles locales en matière de gouvernance des données et de l'aider à se connecter avec leurs effectifs d'entreprises clientes au niveau local, régional et national.

A noter : Telefonica Espana a signé récemment un accord pluriannuel pour migrer ses systèmes commerciaux et opérationnels critiques vers Oracle Cloud Infrastructure. Elle construit aussi de nouveaux services de communications pour les particuliers et les entreprises.

L'hébergement local des données présente des avantages évidents en termes de latence et de performances.

L'alliance illustre l'intérêt de plus en plus stratégique que représente les opérateurs de télécommunications pour les géants du cloud dans leur recherche.

OVH : le spécialiste du « nuage » en quête d'un avenir radieux

L'Express.- 17/02/2022

OVH = licorne probablement la plus connue qui a accédé à ce statut désignant des start-ups valorisées plus de 1 milliards de dollars.

Fondateur = Octave Klaba (origine polonaise).

Positionnement :

-initialement hébergement des sites web

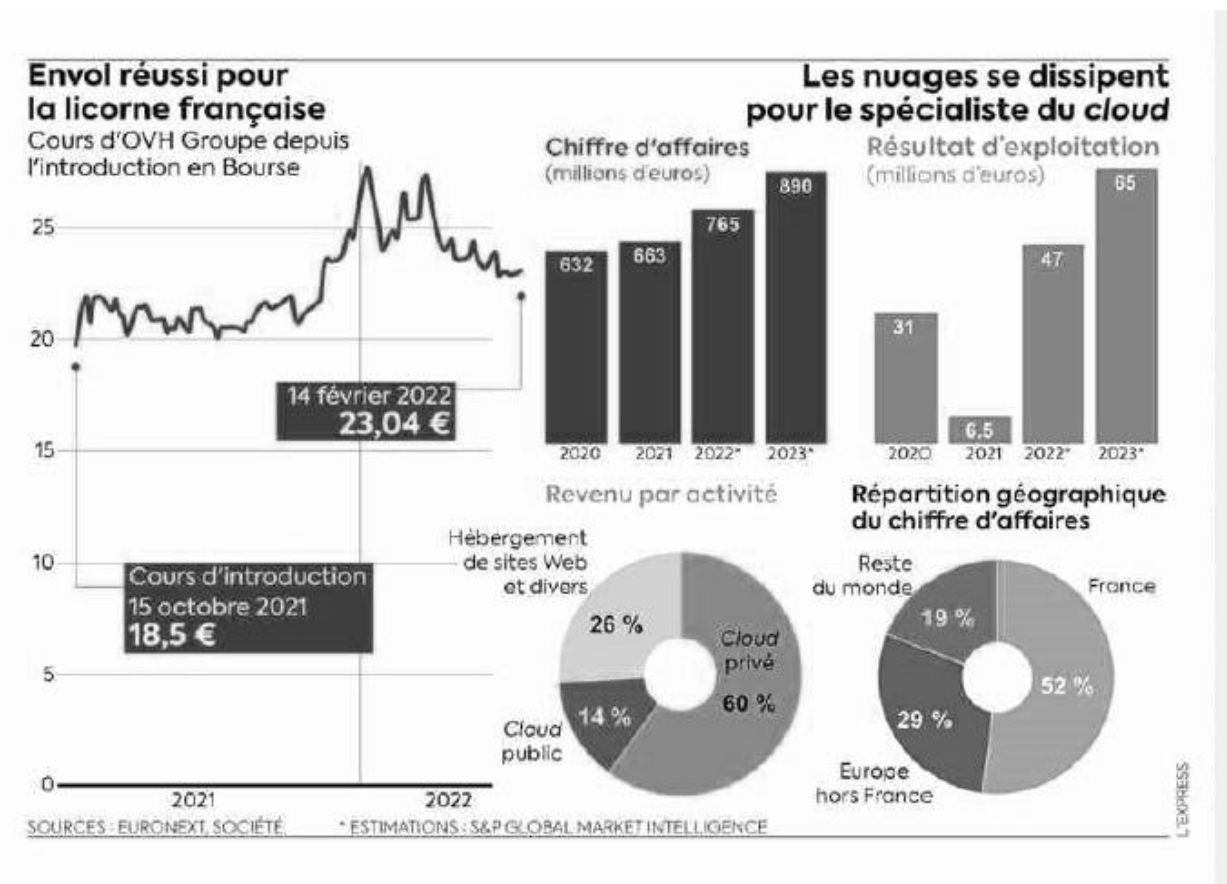
-maintenant : cloud computing (informatique en nuage) i.e. la gestion pour des entreprises tierces de serveurs informatiques accessibles à distances qu'il s'agisse de cloud privé (serveurs dédiés à un seul client) ou public (serveurs partagés).

2021 : introduction boursière réussie car selon Aurélien Marcireau, coresponsable de la gestion actions chez Edmond de Rothschild AM la société a été introduite avec une valorisation raisonnable et l'existence d'une forte demande de particuliers qui ont absorbé près de 17% du placement initial avec de plus une présence des investisseurs institutionnels.



Selon Vincent Maulay analyste financier chez BDL Capital Management outre les compétences développées en interne permettant de sortir des offres moins chères que la concurrence, la bonne complémentarité du fondateur de Michel Paulin ancien de Neuf Cegetel et de SFR est un plus.

L'incendie de l'an passé a bien sûr eu un impact mais les objectifs conservateurs montrent un management raisonnable. Les premiers résultats de 2022 sont probants. OVH a 2 atouts par rapport à Amazon, Google et Microsoft d'être une petite structure et d'être français.



4-

Performance et consolidation des télécoms,
Convergence télécoms/médias
Audiovisuel,
Contenus,
Coronavirus



Performances et consolidation

En Italie, le secteur des télécoms en pleine agitation

Le Monde - 15/02/2022

Agitation dans le secteur des télécoms :

-une offre de l'américain KKR sur Telecom Italia depuis novembre 2021

-Iliad a des vues sur Vodafone (proposition initiale avec l'appui du fonds APAX et de la BNP Paribas pour la dette) : à noter jeudi 10/02/2022 Vodafone a rejeté la proposition de 11,25 milliards € mais ne dit pas que sa filiale italienne est à vendre.

A noter : depuis l'arrivée d'Iliad en Italie le résultat opérationnel de Vodafone a baissé de 30% en 3 ans.

Selon la banque Barclays, la valorisation de la filiale italienne de Vodafone= entre 10,2 et 15,2 milliards € en cas de rachat. Le rapprochement avec Iliad permettrait 7 à 11 milliards € de synergie.

Pour le régulateur italien des télécoms Agcom, Iliad est le seul partenaire crédible : la part de marché combinée des 2 opérateurs serait de 33% sachant que DT en Allemagne pèse 41% et Orange 37%.

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



A noter : Free avec le rachat des actifs à Wind Tre est le dernier arrivé sur le marché. Wind Tre et Telecom Italia sont trop gros et il n'y a pas de possibilités de fusion avec Vodafone car elle donnerait naissance à un opérateur dominant avec près de la moitié du marché.

Selon le cabinet Arthur D. Little, l'Italie et la France comptent 4 opérateurs qui affichent les prix les plus bas d'Europe avec un forfait pour 50Go de 10 € en Italie, 13€ en France, 47€ en Allemagne et 63€ aux USA.

Xavier Niel souhaite s'élargir en Europe et pourrait faire un autre schéma de rachat : permettre aux actionnaires de l'opérateur fusionné de profiter des synergies espérées : Iliad a besoin de grossir pour supporter les investissements afin de finaliser son réseau mobile, autre intérêt : se mettre à la table des négociations en référence à l'offre de KKR sur Telecom Italia puisque Xavier Niel est membre du conseil d'administration de KKR depuis 2018 ;

Par contre l'offre KKR à 50c€ par action est jugée non satisfaisante par les grands actionnaires de Telecom Italia : Vivendi (24% du capital), Cassa Depositi e Prestiti la Caisse des dépôts italiennes (10% du capital). Le nouveau directeur nommé début janvier est chargé de préparer un projet alternatif pour faire monter les prix.

Bouygues Telecom enregistre une solide performance en 2021

Les Echos .- 25/02/2022

Bouygues Telecom: objectifs atteints en 2021, chiffre d'affaires en hausse de 13%

AFP

En 2021 :

Chiffre d'affaires =+ 13% ; se situant à 7,3 milliards € en 2021. Cette hausse est liée à l'intégration des 5 marques de mobiles du crédit mutuel (Auchan Mobile, NRJ Mobile, Cdiscount Mobile, NRJ Mobile, Cdiscount Mobile, Crédit mutuel et CIC Mobile) rachetés en 2020 et intégrés au début 2021. Sans cette intégration, la croissance est uniquement de +5%.

Bouygues a récupéré 2,1 millions de clients et devient le 3^{ème} opérateur mobile devant Free.

La marge se réduit de presque 2 points.

Résultat net : 1,1 milliard.

Rentabilité =+7% ; l'Ebitda après impôt progresse à 1,6 milliard €.

Nette amélioration en 2021 après une année difficile en 2020 (Fermeture de boutiques, baisses des ventes de téléphone, roaming...).

Le groupe est revenu pratiquement à son niveau avant covid.

Fin 2021 : 14,8 millions de clients mobiles.

Sur la fibre optique : Bouygues couvre 70% du territoire et compte 2,3 millions de clients dont 718 000 nouveaux abonnés recrutés sur 2021.

Désormais, 50% des abonnés fixes ont une offre fibre contre 38% auparavant.

A noter : Annonce de la création d'une nouvelle co-entreprise « SDFAST » et détenue majoritairement par le fonds Vauban Infrastructures Partners. Intérêt pour Bouygues = accès à 20 millions de prises de fibres optiques d'ici 2027 surtout dans les zones peu denses.

Prévisionnels annoncé :

+5% du CA service

+7% de l'Ebitda après loyer

+1,5 milliard € (hors fréquences 5G)

Audiovisuel

Nicolas de Tavernost: « La fusion ne se fera pas à n'importe quel prix »

Les Echos .- 16/02/2022

Contexte : L'autorité de la Concurrence fait une étude de marché sur le projet de fusion entre M6 et TF1 ;

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Position de Nicolas de Tavernost : président du directoire de M6 qui devrait prendre la présidence de l'ensemble :

-intérêt de la fusion :

TF1 et M6 sont en excellentes formes. Ils ont justement intérêt à fusionner pour faire les investissements restant et indispensables en matière de streaming. Objectif fusion : union pour se battre contre les grands concurrents payants et gratuits internationaux.

M6 a une marge d'Ebit supérieure à 25%, demain avec TF1 on sera à 18-19% dans la moyenne européenne.
-pertinence du raisonnement de la compétition entre TV traditionnelle et streaming.
Existence d'une concurrence violente sur la durée d'écoute de la télévision et de la publicité.
Existence d'une stabilité de la publicité sur la tv traditionnelle et forte progression sur les réseaux sociaux dominés par des acteurs comme Facebook, YouTube...

A noter :

*la TV traditionnelle évolue dans le même univers de programmes que les plateformes de streaming.

*existence d'une inflation des coûts des programmes et une concurrence accrue sur les talents

Ces deux points montrent l'importance d'allier les forces de TF1 et M6.

-Impact sur l'activité publicitaire.

La substitution sur le digital pour les jeunes est totale. Dans 2 à 3 ans cela sera de même pour les moins jeunes. Ainsi par exemple : YouTube progresse de +45% dans le monde et la publicité y a les mêmes annonceurs.

Ses dirigeants expliquent qu'ils font de la TV.

-Les opposants à la fusion évoquent des augmentations des tarifs publicitaires.

La fusion sera la garantie que les tarifs augmentent moins vite. Si on ne fait rien, la baisse d'écoute de la TV impliquera des hausses comme par ex : Gulli dont les tarifs ont augmenté l'an passé.

-Comment obtenir l'accord de l'autorité de la concurrence ? :

Pas à n'importe quel prix, la fusion est faite pour se renforcer et non s'affaiblir. S'il n'y a pas de synergies possibles, il n'y aura pas de fusion.

-Chiffrage des synergies ?

Environ 300 millions € par an à terme et un programme est défini tant sur l'exploitation technique, les services communs, les échanges d'animateurs.

-Investissements dans quelles activités ?

Dans les programmes, les technologies pour créer de nouvelles marques de streaming pour résister à la concurrence des grandes plateformes de streaming internationales.

On veut peser dans le streaming qui dans 5 ans représentera la moitié de l'audiences de la télévision

Investissements envisagés : plus de 200 millions par an dans le streaming.

Position ferme de Nicolas de Tavernost : refus de séparation très rigides des activités dans le projet de fusion.



Laurent VU/SPA

« Rester dans la course pour les programmes nécessite des investissements et donc d'unir nos forces avec TF1. »

Nicolas de Tavernost

5- Concurrence, Régulation, Fiscalité, Europe Normalisation



Concurrence

Les ambitions régionales de l'opérateur télécom indépendant NASCA : du secteur industriel à de nouveaux marchés tels que le tertiaire et le tourisme

La tribune – 04/02/2022

NASCA est né du rapprochement entre Netalis, originaire de Bourgogne Franche-Comté et ASC basé à Sophia-Antipolis, et c'est à cette occasion qu'il change de positionnement.

Netalis est historiquement tournée vers les ETI, PME et TPE issus de l'industrie, ASCF dispose d'un portefeuille davantage constitué de TPE et PME venus du tertiaire et du tourisme. NASCA est le nom de la nouvelle entité mais la marque commerciale est NETALIS. Un plan de recrutement de 10 personnes est en cours sachant qu'actuellement NASCA comporte 30 personnes.

Régulation

Handicap : le gouvernement pour une nouvelle accessibilité téléphonique en 2024

AFP – 3/2/2022

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Rapport de Jérémie Boroy Président du CNCPH et Anthony Colombani Directeur RSE, affaires publiques et Communication de Bouygues

Accessibilité téléphonique : pour un choc de simplification, Rapport de la mission de préfiguration d'une solution universelle (economie.gouv.fr)

Communiqués de presse du gouvernement et de la FFT

Annonce par le gouvernement de sa volonté de réformer le système d'accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques pour 2024.

Selon le communiqué de presse, le gouvernement promet « la mise en œuvre d'une solution universelle d'accessibilité à l'horizon 2024 » qui permettra à cible aux personnes concernées de pouvoir appeler et de recevoir des appels sans distinction d'interlocuteur, grâce à une interprétation en direct en langue des signes françaises (LSF) ou en langage parlé complété (LPC) ou encore à une transcription texte.

A noter :

-système actuel mis en place en octobre 2016 :

*repose sur des obligations d'accessibilité imposées aux opérateurs téléphoniques et aux grandes entreprises et services publics.

*pas de décollage, accessibilité des services publics et des grandes entreprises partielle, liberté de chaque opérateur pour s'organiser, accessibilité partielle, suivi incomplet, manque une solution pour les aphasiques (300000 personnes ayant un trouble du langage), coût estimé à 10 millions par an aujourd'hui avec un coût prévisionnel de 30 à 50 millions d'ici 10 ans si une accessibilité parfaite était mise en œuvre, à l'horizon 2030 environ 965000 personnes en France auront besoin d'accessibilité téléphonique... comme le montre le rapport établi par Jérémie Boroy, Président du Conseil national consultatif des personnes handicapées et Anthony Colombani, directeur RSE, affaires publiques et communication de Bouygues Telecom.

*Le gouvernement ne donne aucune indication sur le financement de la future accessibilité universelle.

Le gouvernement devait lancer un plan métier dès 2019 (et bien avant) pour former des interprètes ce qui n'a pas été fait.

L'accessibilité lancée en 2016 était une réponse rapide pour donner suite à l'obligation imposée aux opérateurs de fournir une réponse aux attentes des associations de personnes sourdes et malentendantes, sourdesaveugles et aphasiques. Depuis il y a eu une croissance du nombre d'heures d'interprétariat offerts par les opérateurs et des travaux menés sous l'égide notamment de la Fédération Française des Télécommunications dont est membre Orange.

L'accessibilité des services publics reste très en retard.

Les opérateurs poursuivent leurs actions dans le domaine (voir le site de la FF Telecom).

Pour approfondir :

<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2022-02/20220203%20-%20CP%20-%20Accessibilit%C3%A9%20t%C3%A9l%C3%A9phonique.pdf>

<https://www.fftelecoms.org/etudes-et-publications/accessibilite-9eme-bilan-de-la-charte-dengagements-volontaires/>

L'Etat promet une aide de 300€ pour accéder au haut débit sans fil (THD)

AFP 05/02/2022

L'aide va passer de 150€ à 300€ ;

Le dispositif « cohésion numérique des territoires » lancé en 2018 permettait aux ménages et aux entreprises non couverts par les réseaux filaires de passer au haut débit sans fil, grâce à une aide sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service allant jusqu'à 150€.

Selon J Castex « Le montant n'est pas suffisant pour permettre aux personnes de s'équiper. On a donc décidé de passer à 300€ voire 600€ selon des critères de ressources ».

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Ce dispositif démarrera en avril 2022 et fait partie du plan « France Très Haut Débit ».

L'Arcep propose d'augmenter le tarif du dégroupage et a ouvert une consultation publique

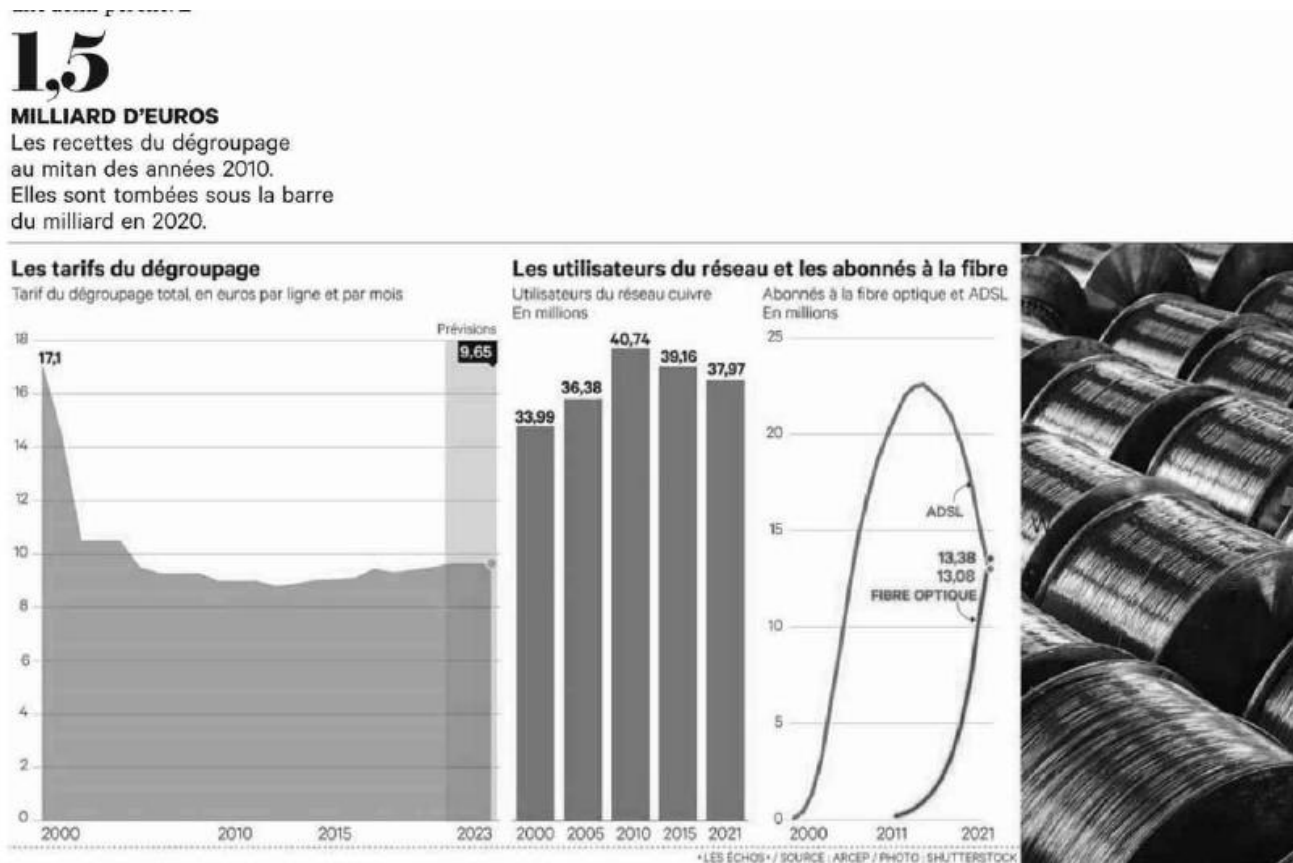
Les Echos - 8/2/2022

Objectifs de l'Arcep : permettre à Orange de facturer plus cher certaines lignes de son réseau cuivre aux opérateurs concurrents dès 2022. La hausse ne concernerait que les zones où Orange a déjà procédé à une « fermeture commerciale » de son réseau cuivre i.e. là où la fibre est déployée et où il est impossible de souscrire un réseau ADSL.

La dernière fois que l'Arcep a touché aux tarifs du dégroupage c'était fin 2020 avec une décision de hausse de 1,5% et la fixation d'un tarif de location à 9,65€ par ligne et par mois pour toute la période 2021-2023. Une clause de révision figurait dans la décision si Orange présentait un programme et un calendrier de fermeture du réseau cuivre « ambitieux ».

Ouverture par l'Arcep d'une consultation publique sur ce sujet qui divise le secteur et qui devrait se terminer le jour de l'arrivée de Christel Heydemann.

Orange a déjà demandé une hausse de 30% pour éviter un gouffre financier : en 2010, le dégroupage rapportait 1,5 milliard € en 2020 il est tombé en dessous d'un milliard et continue de diminuer de 200 millions € par an. Le nombre d'abonnés ADSL a baissé de 40% mais les dépenses de maintenance ne diminuent pas.



Les cyberattaques fomentées par les Etats, un angle mort pour le droit des 27 assurances

Les Echos . - 23/02/2022

Un rapport du haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris (HCJP) rejette l'interdiction du paiement des rançons.

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/rapport_45_f.pdf

ACSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Les assureurs ne couvrent pas les dégâts provoqués par une guerre : un rapport estime que le droit français devrait préciser qu'ils n'indemnisent pas les dégâts d'une cyberguerre.

Dans le contexte actuel de la guerre, Russie Ukraine, des experts du droit et de l'assurance demande aux autorités françaises d'élargir « la notion de guerre prévue dans le code des assurances » pour l'adapter au phénomène des cyberattaques fomenté par les États. Selon le haut comité juridique de la place financière dans un rapport publié ce weekend et intitulé « l'assurabilité des risques Cyber » une clarification est opportune.

À noter. Le code des assurances dispense sauf précision contraire, les assurances de couvrir les dommages, résultant d'une guerre étrangère ou civil ou provoquée par les émeutes ou mouvements populaires.

-Raisons du besoin de clarification selon le rapport.

La Cyber guerre comme la guerre a tous les attributs d'un risque systémique. Les dégâts possibles sont tellement importants qu'il est techniquement impossible d'envisager de les couvrir par l'assurance.

La pandémie Covid s'est accompagnée d'une augmentation des cyberattaques.

*Position Ansii et parquet de Paris : reproche aux assureurs de faire le jeu des cybercriminels en couvrant le paiement des rançons.

*Position d'une parlementaire en octobre 2020 : interdire le paiement des rançons dans le cadre de l'assurance cyber.

*Les assureurs sont critiques. AXA par exemple : inquiétude sur l'incapacité des assureurs à apporter une solution dans certains scénarios catastrophes et demande aux Etats de traiter le sujet ; Axa a suspendu temporairement cette garantie.

-Propositions du rapport :

*créer des partenariats publics privés *pour amortir les chocs car de nombreuses entreprises ou collectivités seraient en grande difficulté financière faute de pouvoir faire porter tout ou partie de leurs pertes sur l'assurance.*

*prendre conscience qu'une interdiction purement nationale pourrait entraîner un déséquilibre concurrentiel pour les assureurs français.

*mentionne qu'il faut compléter le droit français car dans la Constitution de 1958 une déclaration de guerre doit être autorisée par le Parlement. Or, cette formalité ne correspond pas forcément au risque français.

*souligne le besoin pour les assureurs de conditionner la mise en place de la garantie rançon à un dépôt de plainte et un échange d'informations avec les services publics luttant contre les criminels.

*recommande une « autorité publique unique » potentiellement l'Anssi qui communiquerait une « liste des rançongiciels et leurs variants identifiés ou fortement soupçonnés d'être liés à une organisation terroriste. Cette liste permettrait aux assureurs de refuser le remboursement lorsque le rançongiciel y serait mentionné.

*demande une régulation accrue et harmonisée du marché des cryptoactifs sachant que les paiements de rançons se font souvent en monnaie numérique.

*demande que les entreprises adoptent des bonnes mesures de protection cyber et qu'elles soient effectives.

A noter :

Existence d'un malaise dès 2017 avec la diffusion du logiciel malveillant Notpetya lequel a provoqué des ravages dans de nombreuses entreprises à travers le monde.

Des services de renseignement ayant attribué cette cyberattaque à l'Etat Russe, des assureurs de Merck (le groupe pharmaceutique américain (se sont prévalus de l'analyse pour expliquer que l'attaque était un acte de guerre non couvert par l'assurance). Un tribunal du New Jersey leur a donné tort en début 2020.

Pour approfondir lire également :

ACSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Le rapport annuel du Cesin qui montre que les logiciels d'éditeurs et le cloud deviennent des cibles privilégiées. Selon le rapport de la société spécialisée Ermetic, 90% des données stockées dans le cloud AWS sont exposées aux ransomwares en raison notamment des problèmes de configuration.

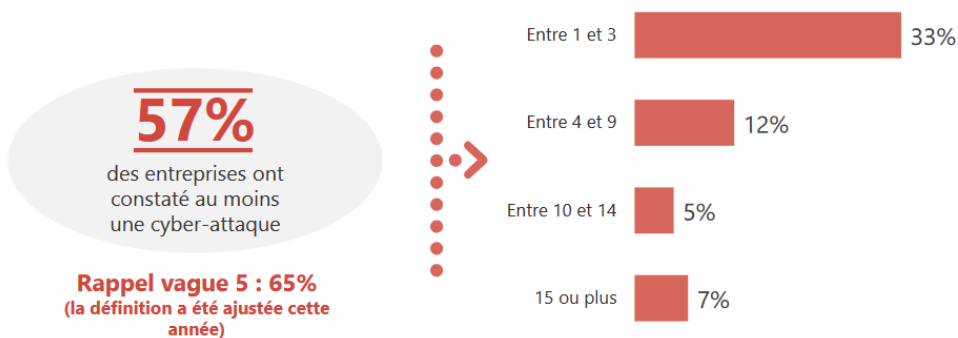
A suivre le baromètre annuel et l'enquête, renouvelés chaque année du CESIN qui met à jour les résultats sur la perception et la réalité de la cyber sécurité, et apporte de nouvelles données sur l'impact de la transformation numérique des entreprises.



Près de 6 entreprises sur 10 ont constaté au moins une cyber-attaque en 2020

Q4. De façon générale, combien de cyber-attaques ont été constatées dans votre entreprise au cours des 12 derniers mois ?
Base : ensemble (228)

La cyber-attaque, telle que nous l'entendons dans cette enquête, est le fait de subir un acte malveillant envers un dispositif informatique portant atteinte de manière significative à la confidentialité et/ou à l'intégrité de l'information de l'entreprise ou encore à la disponibilité du système d'information, entraînant des pertes financières significatives et/ou une atteinte à l'image de l'entreprise.



Points positifs en 2020 :

*la sensibilisation des utilisateurs a fait l'objet d'efforts soutenus en particulier contre le phishing qui reste le premier vecteur d'attaque dans les entreprises en 2020.

*l'impunité dont bénéficient les hackers les plus dangereux à savoir les APT (Advanced Persistent Threat) localisés dans les pays comme la Russie et la Corée pourrait ne plus être totale.

*création d'antennes en région par l'état français (voir l'encadré ci-dessous extrait de l'article IT for business 01/02/2022).



BIENTÔT, SEPT NOUVEAUX CSIRT EN RÉGION

Dès février 2022, les CSIRT (Computer security incident response team) de Bourgogne Franche-Comté, du Centre Val de Loire, de Corse, du Grand Est, de Normandie, de Nouvelle Aquitaine et du Sud - Provence Alpes Côte d'Azur participeront au programme d'incubation

mis en place par l'Anssi pour faire face à une menace cyber de plus en plus active. Ils travailleront bien sûr dans un cadre national. Ces centres régionaux bénéficieront d'une subvention et d'une formation. Leur objectif est d'accompagner les

entreprises et collectivités dans des délais rapides en cas d'incident, pour limiter les impacts sociaux-économiques des cyberattaques, autrement dit de proposer un « service de réponse à incident de proximité ».

-Le rapport de Check Point

<https://pages.checkpoint.com/french-cyber-security-report-2021.html>

Plusieurs points identifiés dans ce rapport outre le cloud :

- les applications construites avec des briques open source
- la vulnérabilité Log4/2

-Le Rapport Sysdig

<https://sysdig.com/resources/reports/>

Les containerisations des applications en particulier pour le cloud hybride se développent rapidement. Or, 75% des conteneurs comportent des vulnérabilités critiques.

-Rapport du Cigref

<https://www.cigref.fr/rapport-activite-2021-cigref>

Le CIGREF demande depuis plusieurs mois la mise en œuvre de normes pour les éditeurs afin de sécuriser le code idem au niveau des utilisateurs et des entreprises.

[Nouvelles méthodes de traçage en ligne : quelles solutions pour se protéger ? | CNIL](#)

Les cookies ne sont pas le seul moyen utilisé pour tracer votre activité en ligne : les acteurs du web recourent de plus en plus à des alternatives comme la prise d'empreinte numérique unique ou le traçage de votre adresse IP, notamment pour proposer de la publicité ciblée.



Les principales solutions face aux risques et méthodes de traçage

Les principales solutions

Risques/Méthodes de ciblage	Solution technique de blocage	Fournisseur de la solution de blocage	Exemple	
Prise d'empreinte	DISSIMULATION DES CARACTÉRISTIQUES DU TERMINAL	Navigateur	Safari, Google (à venir)	
	Blocage des domaines ayant recours à ces techniques	Navigateur	Firefox	
Liens de traçage	sur le web NETTOYAGE DU LIEN	Extension	ClearURLs	
	dans les courriels	BLOQUE DES PIXELS ESPIONS	Client de messagerie, extension	Thunderbird, Outlook, Gmail
		Ouverture systématique des pixels espions par un proxy	Client de messagerie	Apple mail
Identifiant unique persistant	via les courriels	GÉNÉRATION D'EMAILS À USAGE UNIQUE	Navigateur, extension	Safari (avec iCloud+)
		Utilisation d'alias de courriel	Service de messagerie	ProtonMail, Fastmail, Gmail
	via l'IP	CHIFFREMENT	Navigateur, extension	Opera, Firefox
		Chiffrement et restrictions d'accès	Navigateur	Tor Browser, Safari, Firefox (à venir)

-Que faire selon la CNIL si un site web ne respecte pas vos droits ?
Quelle que soit la technique de traçage utilisée, le responsable du site web que vous consultez doit légalement vous fournir des solutions pour y consentir de manière libre et éclairée, sauf si ces techniques sont nécessaires au service utilisé.

En cas d'absence de demande de consentement, ou si vous ne pouvez pas exercer vos droits auprès du site web, vous pouvez adresser une plainte à la CNIL.

Europe

L'Union Européenne met 50 milliards d'euros dans les puces dans le cadre du plan de soutien à l'industrie des semi-conducteurs « Chips Acts ».

Le Figaro - 5/02/2022

Le « Chips Act » = nouveau règlement portant sur les composants électroniques, premier texte concrétisant le nouveau paradigme doctrinaire porté par Thierry Breton.

Objectifs :

-quadrupler la production de semi-conducteurs sur le sol européen d'ici à 2030. 12 milliards d'euros seront affectés à la recherche et développement. 6 milliards d'€ proviendront des fonds européens et le solde de financements des Etats membres. Ces lignes seront affectables à des petites usines.

-ne pas se contenter d'augmenter des capacités de production sur des technologies existantes mais sur les technologies de demain comme les processeurs 2 nanomètres.

3 pôles de recherches identifiés :

- Imec (Belgique)

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Par ailleurs, une trentaine de milliards d'euros seront débloqués pour financer des « megafactories », de grandes usines de production de composants électroniques. Selon Thierry Breton « *on est plus dans l'air de la concurrence, il y a urgence ; nous ne visons pas l'autonomie mais l'indépendance* ».

L'Europe prévoit la mise en place d'un fonds doté de 5 milliards d'euros pour soutenir le développement de start-up dans le domaine avec un fonds qui sera piloté par la Banque Européenne d'investissement (BEI).

Bruxelles veut déverrouiller le marché européen des données non personnelles.

Les Echos - 24/02/2022

La commission adopte le Data Act qui définit les règles de partages des données issues de tous les objets connectés et veut aussi faciliter le changement de prestataires de services de cloud et espère que ces mesures pourront apporter 270 milliards d'euros au PIB des Vingt-Sept d'ici à 2028. L'interopérabilité est mise à l'honneur.

Le texte va être examiné par les Vingt-Sept et les eurodéputés.

Pour approfondir :

23 février 2022 : Règlement sur les données : la Commission propose des mesures en faveur d'une économie des données équitable et innovante.

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_1113

La Commission propose de nouvelles règles afin de préciser qui peut utiliser les données générées dans l'UE dans tous les secteurs économiques et accéder à ces données.

« Avec équité, ce règlement devrait assurer le développement d'un marché des données concurrentielles, des perspectives pour l'innovation fondée sur les données et rendra celle-ci plus accessible à tous ».

Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive pour une Europe adaptée à l'ère du numérique, a déclaré : *« Nous voulons permettre aux consommateurs et aux entreprises de mieux contrôler ce qui peut être fait avec leurs données, en précisant qui peut y accéder et à quelles conditions. Il s'agit d'un principe numérique clé qui contribuera à créer une économie des données solide et équitable et guidera la transformation numérique d'ici à 2030. »*

Thierry Breton, commissaire au marché intérieur, a ajouté : *« Une étape importante est franchie aujourd'hui afin d'ouvrir l'accès à une profusion de données industrielles en Europe, au bénéfice des entreprises, des consommateurs, des services publics et de la société dans son ensemble. Jusqu'à présent, seule une petite partie des données industrielles est utilisée et le potentiel de croissance et d'innovation qu'elles recèlent est énorme. Grâce au règlement sur les données, les données industrielles seront partagées, stockées et traitées dans le plein respect des règles européennes. Le règlement constituera la pierre angulaire d'une économie numérique européenne forte, innovante et souveraine. »*

La proposition de règlement sur les données comprend :

-Des mesures permettant aux utilisateurs de dispositifs connectés d'avoir accès aux données que ceux-ci génèrent.

-Des moyens conférés aux organismes du secteur public pour accéder aux données et utiliser les données détenues par le secteur privé qui sont nécessaires pour faire face à des circonstances exceptionnelles, notamment en cas d'urgence publique (inondation, incendie de forêt, par exemple), ou pour exécuter un mandat juridique si les données ne sont pas rendues disponibles par un autre moyen.

-De nouvelles règles permettant aux clients de changer de manière efficace de fournisseur de services de traitement de données en nuage et mettant en place des garanties contre les transferts illicites de données.

A noter : le règlement sur les données instaure les évolutions suivantes qui :

*révise en outre certains aspects de la directive sur les bases de données (adoptée dans les années 1990) pour protéger les investissements dans la présentation structurée de données.

*précise notamment que les bases de données contenant des données provenant de dispositifs et d'objets de l'internet des objets ne devraient pas faire l'objet d'une protection juridique distincte. Il sera ainsi possible d'y avoir accès et de les utiliser.

*offre la possibilité aux consommateurs et les entreprises d'accéder aux données de leur appareil et les utiliser pour le service après-vente et des services à valeur ajoutée tels que la maintenance prédictive.

*instaure de nouvelles règles permettant aux clients de changer de manière efficace de fournisseur de services de traitement de données en nuage et mettant en place des garanties contre les transferts illicites de données.

*révise la directive sur les données de 1990

23/03/2022 : La Commission européenne a adopté une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité par les entreprises dans les chaînes de valeur mondiales

[Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité \(europa.eu\)](#)

Elles seront tenues de recenser et, s'il y a lieu, de prévenir, de faire cesser ou d'atténuer les incidences négatives de leurs activités sur les droits de l'homme (travail des enfants et exploitation des travailleurs, par exemple) et sur l'environnement (pollution, perte de biodiversité, etc.).

[Just and sustainable economy \(europa.eu\)](#)



6- Business : données économiques, chiffres clefs, perspectives et stratégie du secteur



Selon l'observatoire du marché mobile du 4ème trimestre 2021 de l'ARCEP

Echos du Net – 4/2/2022

80,379 millions de cartes SIM sont en circulation : +593 000 cartes et baisse du nombre d'acteurs MVNO
Les MVNO perdent des acteurs suite à plusieurs rachats par Bouygues Telecom et SFR (NRJ Mobile, Reglo Mobile, Pritel et Coriolis)

Hausse des abonnements : +579 000 abonnements.

Hausse des cartes SIM de 593 000 cartes

80,379 millions de cartes SIM en hausse de 593000 cartes dont 78,206 millions en circulation en hausse de 803 000.

Existence d'une baisse des cartes prépayées.

Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR ont un total de 71 590 millions de clients ; augmentation de 1299 millions de nouveaux clients.

A noter : Le marché des MVNO durant l'année 2021 passe au niveau de la part de marché de 12 à 8% suite aux évolutions suivantes :

-Rachat d'Euro Information Telecom par Bouygues Telecom

-SFR a récupéré 400000 abonnés de Pritel, les 77000 clients d'Afone Participations (Afone Mobile ou Reglo Mobile de Leclerc) et les 500 000 abonnés de Coriolis.

Remarque : La Poste Mobile reste le seul MVNO indépendant supérieur à 1 millions d'abonnés.

Les acteurs du numérique interpellent les candidats à l'élection présidentielle

Le Figaro – 7/2/2021

La « Start-up nation » tout comme les entreprises du numérique se mobilisent car elles considèrent que l'élection présidentielle ne se préoccupent pas d'elles. Courtisés en 2017 ils ont peur d'un oubli en 2022.

9 mars 2022 : le collectif Convergence numérique, réunissant 10 associations du numérique réunira les principaux candidats à la présidentielle pour un pitch au Cirque d'Hiver.

Modalités imposées aux candidats = 5 minutes pour exposer ses idées et convaincre. Seule Marine le Pen a décliné l'invitation.



-Demandes du Collectif :

*Création d'un ministère de plein exercice ou mise en place d'un secrétariat général aux infrastructures numériques. Dans les 2 cas, l'instance gouvernementale devrait être dotée de pouvoirs transverses. La tech est partout. Le numérique = aussi un sujet pour la souveraineté économique voire l'indépendance nationale.

*Formation et emploi

Les formations adéquates manquent : il faut relever le défi en réformant les programmes de l'Education nationale.

Une meilleure compréhension des outils du numérique et pour lever les appréhensions. La formation continue doit s'adapter.

*Inclusion

La lutte contre la fracture numérique est un autre grand thème : l'accès à internet, la mise en place d'un nouveau service universel du numérique, l'équipement des personnes avec des ordinateurs et des smartphones pour faciliter la connexion et enfin la formation.

*Aménagement du territoire ;

*Soutien aux start-ups.

Les cinq sujets qui vont dominer le Mobile World Congress de Barcelone

Les Echos . - 28/02/2022

Usages 5G, futurs des réseaux, poids des Gafam sont les sujets qui dominent dans ce salon comportant 1800 exposants

Pour approfondir :

Le Replay de la présentation sur le CES de deux membres du bureau de l'ACSED : Hicham Sabre et Christophe Rufin sur le site de l'ACSED : https://youtu.be/WhID_at9Tb0



7-

Tendance des marchés financiers, Bourse, Gouvernance, Actionnariat, Orange



Orange

Xavier Pichon: « Le rachat de VOO marque le début d'une nouvelle ère pour Orange »

L' Echo (Belgium) . - 12/02/202

Avec le rachat de VOO, Xavier Pichon, le CEO d'Orange Belgique espère bien faire de son groupe un véritable acteur national. L'opérateur n'a pas encore décidé s'il conservera la marque VOO.



Xavier Pichon, le CEO d'Orange Belgique, s'intéresse également au nord du pays. © BELGA

Xavier Pichon

C'est à l'occasion de la publication des résultats que Xavier Pichon est revenu sur le rachat effectué. Si l'autorité de la concurrence n'y voit rien à redire : Orange disposera bientôt de 75% des actions. L'offre d'Orange valorise l'opérateur liégeois à 1,8 milliards €.

Pour satisfaire des objectifs nationaux, Orange devra passer des partenariats, notamment au nord du pays avec des infrastructures existantes par exemple de Telenet.

ACSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Investissements prévus en dehors de l'achat : un plan jusqu'en 2026 pour amener progressivement une connexion de 1GB/S sur le réseau.

Question marketing à régler : coexistence de marques ou non.

Performances en 2021 :

Le CA a cru de 3,7% soit 1,363 milliard d'euros.

L'ebitda = 353 millions d'euros soit une hausse de +9,1% au-dessus des attentes des analystes.

Prévisions 2022 :

Croissance faible du CA.

L'ebitda = entre 350 et 370 millions d'euros.

e-capex 2022 = entre 210 et 230 millions d'euros.

Impasse faite sur le dividende par Orange.

Remarque : Orange ne publiera désormais plus ses résultats trimestriels dans une publication séparée ; il y aura simplement deux publications la prochaine étant pour le 22 juillet.

Orange a continué de souffrir des cofinancements et de l'Espagne au T4

Reuters – 17/2/2022

EBITDAal = 3,18 milliards € sur les 3 derniers mois de 2021. Prévision 2022 : +2,5% à 3%.

Résultat à peine supérieur au consensus des analystes fournis par le groupe de 3,16 milliards d'euros.

CA = 11,15 milliards d'euros soit +0,5% pour un total de 42,5 milliards d'euros sur 2021 ;

Cash-flow organique des activités télécoms = 2,4 milliards conforme aux attentes. Prévision 2022 : au moins 3,5 milliards d'euros.

Dividende : maintien à 0,70 € pour 2022 avec un cash-flow confirmé de 3,5 milliards d'euros.

A noter : Orange promet un rebond de son Ebitdaal en 2022 malgré des difficultés en Espagne selon les LesEchos.fr : existence d'une chute de 12,7% en Espagne où l'environnement est très concurrentiel et où Orange Spain a dû faire un repositionnement de sa gamme tarifaire et réduire ses effectifs en 2021 et où un retour à la croissance est prévu avant 2023.

Jean-Luc Vuillemin : « Sans les câbles sous-marins, il n'y a plus d'internet européen »

La Tribune .- 24/02/2022

**« Sans les câbles sous-marins, il n'y a plus d'Internet européen »
(Jean-Luc Vuillemin, Orange)**



JL Vuillemin est directeur des réseaux internationaux d'Orange

ACSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Plusieurs points évoqués dans l'interview

1) Les investissements d'Orange.

Orange investit dans de nombreux câbles sous-marins qui assurent la quasi-totalité des communications intercontinentales et a annoncé sa participation récente au projet SEA-ME-WE6 qui reliera Marseille Singapour pour un coût de 50 à 100 millions d'euros.

Ce projet se justifie :

- Les câbles actuels vers l'Asie sont tous saturés.
- Il permettra de faire remonter le trafic internet de la Réunion dans l'océan Indien en passant par la côte est de l'Afrique.
- C'est aussi une solution de backup en cas de coupure de câble sur la côte ouest du continent pour acheminer les communications vers l'Europe.
- Cela répond aux besoins de l'Inde qui au départ taxait toute pose et atterrissage mais Reliance Jio a déployé un réseau 4G et la connectivité a explosé d'où la demande accrue de l'Inde.
- Un des rares câbles reliant l'Europe à l'Asie qui passe par Singapour et la Chine, cette dernière supportant une grosse part de l'investissement.

2) L'appétit des Gafa pour ces infrastructures sensibles et essentielles pour l'internet européen.

Dans l'Atlantique : multiplication des projets car ils ont un besoin vital pour les internautes européens dont 80% du trafic termine sur le sol américain où les données sont stockées dans des serveurs. Sans ces câbles, il n'y a plus d'internet européen.

Les besoins des GAFKA sont 10 à 20 fois supérieurs aux besoins des opérateurs télécoms réunis. Les GAFKA contrôlent plus de 85% du trafic sur l'Atlantique.

A noter :

*les câbles sous-marins ne sont qu'un symptôme de la perte de souveraineté numérique de l'Europe ; Pour cause, les données sont situées aux USA ; Ceci explique la raison pour laquelle il faut développer des clouds souverains en Europe même s'ils sont plus chers. S'il n'y a pas de réglementation européenne ou des incitations financières pour utiliser les clouds opérés par des entreprises européennes et hors du droit américain il n'y aura pas de changements.

*Annonce par Facebook et Google d'une volonté d'avoir 5 méga-câbles.

3) Point sur la stratégie de la Chine

C'est une projection de puissance économique. Avant le trafic allait de l'Europe vers la Chine pour connecter les entreprises européennes avec leurs filiales. Avec l'explosion des géants du Net, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi, NDLR). Contrairement aux GAFKA, les BATX ne sont pas autorisés à investir dans les infrastructures télécoms comme les câbles et doivent aller vers les opérateurs. Désormais, la stratégie chinoise a évolué : au départ elle voulait construire elle-même les câbles (ex : câble PEACE).

Désormais, elle cherche à s'associer avec des opérateurs étrangers et participe à des projets communs : exemple 2Africa qui appartient à Facebook et fera le tour de l'Afrique.

Selon JL Vuillemin :

**On dispose d'une capacité suffisante, mais le coût de fonctionnement quel que soit la capacité du câble est identique ; on assiste à un déclassement des anciens câbles non rentables :*

Le TAT 8 avec une capacité=8 téraoctets par seconde mis en service en 1988.

Le Dunant : capacité de 30 téraoctets par seconde mis en service en 2019.



*Les risques sur les câbles sous-marins sont réels :

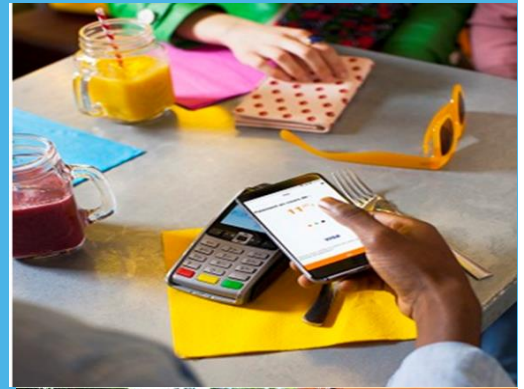
*coupures accidentelles

* menace de coupures intentionnelles : selon l'écosystème de la défense française, cela serait une opération discrète pour que l'on ne reconnaisse pas l'assaillant. Sinon la situation serait à haut risque.

*espionnage de données via les câbles sous-marins : « je n'y crois pas » même si des craintes apparaissent à chaque passage du Yantar « navire espion à proximité des câbles ». En revanche « *ce qui rend nerveux c'est l'éventualité de la mise au point d'une capacité de détection des navires utilisant les câbles sous-marins* ». « *Des techniques similaires existent pour détecter les séismes ; dans ce cas les câbles se mueraient en réseau de détection de l'activité en haute mer voire des sous-marins* ».



8- Orange bank, Orange Money Solutions de paiement, Banque Fintech, Levée de fonds



L'argent liquide disparaîtra un jour, mais pas tout de suite

Le Monde – 10/2/2022

Professeure d'économie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Olena Havrylchyk mène des travaux sur les nouvelles technologies dans la finance, la fintech, et les cryptomonnaies.

Constat : baisse de l'utilisation de l'argent liquide, apparition des cryptomonnaies ces dernières années et les banques centrales envisagent d'en lancer elles-mêmes.

Question 1 : est-on à un tournant historique dans l'utilisation de la monnaie ?

Technologiquement : possible d'envisager la disparition du liquide et la création de nouvelles infrastructures de paiement privées, du type diem, la monnaie que voulait lancer Facebook (ex-libra).

La monnaie est une construction sociale. Oui, l'argent liquide disparaîtra un jour mais cette disparition n'arrivera pas tout de suite et pas en même temps dans tous les pays.

A noter :

*Facebook a renoncé à son projet de monnaie numérique.

*Malgré la baisse des paiements en liquide, la part des dollars en billets dans la masse monétaire gravite autour de 10 % depuis les années 1950, à un niveau stable.

Pour l'euro, le nombre de billets en circulation a doublé depuis son lancement en 2002 et s'élève aussi à 10 % de la masse monétaire.

Cela s'explique notamment par le fait que les dollars et les euros en billets sont utilisés dans beaucoup de pays en développement dont ce n'est pas la monnaie officielle.

*Les billets ne représentent plus que 1 % de la masse monétaire de la couronne suédoise, ce qui permet de donner un aperçu de l'avenir.



En Suède, l'utilisation de l'argent liquide est passée de 40 % des paiements en 2010 à moins de 10 % en 2020 et cela ne pose pas de problèmes.

A noter :

*Dans son livre provocateur *The Curse of Cash* [« la malédiction de l'argent liquide », Princeton University Press, 2016, non traduit], l'économiste américain Kenneth Rogoff fait un plaidoyer contre le cash qui, grâce à l'anonymat, favorise l'évasion fiscale et la criminalité.

*La Suède sert de laboratoire. Les sondages montrent que la baisse de l'argent liquide y est perçue négativement par la majorité des personnes âgées, mais aussi par les gens qui habitent dans les zones rurales.

Réaction des autorités : une nouvelle loi oblige la Riksbank, la banque centrale de Suède, ainsi que les banques privées, à fournir une infrastructure pour permettre aux gens d'accéder à l'argent liquide.

Question 2 : En parallèle de la baisse du liquide sont apparues les cryptomonnaies. Le bitcoin a été créé en 2009 et il en existe plusieurs dizaines d'autres. Sont-elles l'avenir de la monnaie ? Ou simplement des objets de spéculation, voire des pyramides de Ponzi ?

De même que la monnaie, les cryptomonnaies sont des constructions sociales.

La domination du bitcoin sur ce marché n'est pas due à sa meilleure technologie, bien au contraire, mais exclusivement à sa force narrative et à sa communauté.

Le bitcoin a permis la création d'une infrastructure de paiement sans tiers de confiance, le rôle qui est traditionnellement joué par les banques, PayPal ou Visa.

Intellectuellement, la solution proposée est fascinante mais, en pratique, l'absence d'un tiers de confiance impose des limites techniques : une transaction sur la blockchain est extrêmement énergivore et consomme autant d'électricité que le chauffage d'un appartement pendant un mois d'hiver, ou un pays comme la Finlande.

Question 3 : Vous dites que ce qui se joue vraiment dans les cryptomonnaies est la bataille pour accéder aux données.

Jusqu'à récemment, les données de paiement étaient protégées par le secret bancaire, pour le meilleur ou pour le pire, et étaient à peine utilisées par les banques.

« *Nous nous dirigeons vers un "capitalisme de surveillance", gouverné par les données* »

« *Nous sommes en train de nous diriger vers un « capitalisme de surveillance », gouverné de plus en plus par les données. Les données de paiement sont particulièrement précieuses pour observer et prévoir les comportements. Si elles savent ce que les gens dépensent, les banques et les fintechs pourraient améliorer leur modèle de prévision du risque de défaut des emprunteurs ; Facebook et Google pourraient mieux cibler leur publicité, y compris la publicité politique ; les Etats autoritaires pourraient mieux surveiller les dissidents. En tant que société, nous devons nous poser la question : quelle utilisation des données des paiements voulons-nous et par qui ?*

Question 4 : Les banques centrales envisagent de lancer à leur tour leurs propres cryptomonnaies. La Banque centrale européenne parle d'un projet pilote dans les cinq ans. Quel en serait le principe ?

Dans l'économie moderne, l'essentiel de la création monétaire est fait par les banques privées (quand elles émettent un prêt), mais les banques centrales créent aussi de la monnaie sous la forme des pièces et des billets ainsi que des réserves bancaires.

La baisse de l'utilisation de l'argent liquide signifie que, en tant que particuliers, nous avons moins accès à cette monnaie créée par les banques centrales. L'idée est donc de fournir une version électronique de l'argent liquide. Mais la technologie qu'elles utiliseraient n'aurait rien à voir avec la technologie du bitcoin : il y aurait un tiers de confiance, en l'occurrence les banques centrales. La question du coût énergétique ne se posera pas.

Question 5 : Comment cela fonctionnerait-il concrètement ? Les gens auront-ils des comptes individuels auprès des banques centrales ?

Selon Olena Havrylchuk Il est trop tôt pour le savoir mais son impression à court terme est que les banques centrales vont choisir une approche prudente et donner aux banques privées la gestion de leur nouvelle monnaie numérique pour éviter de les concurrencer. Il y aura probablement une limite sur la quantité de monnaie numérique que les individus pourront détenir. Dans la vie quotidienne, les gens ne verront pas de grands changements.

A long terme, les conséquences peuvent être bien plus importantes :

*Si le grand public possède des comptes auprès d'une banque centrale, on peut imaginer que sa monnaie numérique va, par exemple, grandement faciliter la monnaie hélicoptère, c'est-à-dire la distribution directe d'argent aux ménages.

* Idem pour les taux d'intérêt négatifs : les banques centrales pourraient imposer plus facilement des taux négatifs aux épargnants si la monnaie liquide disparaissait, ce qui permettrait de rendre l'impact de leur politique beaucoup plus direct – alors qu'actuellement, les banques commerciales gardent leurs taux d'intérêt autour de zéro, limitant ainsi l'impact des banques centrales.

Question 6 : Faut-il suivre le modèle de la Chine qui a décidé de réguler les cryptomonnaies ?

La Chine a interdit l'activité du minage des bitcoins et les plates-formes d'échange de cryptomonnaies. Au moment de cette décision, elle était responsable de 75 % du minage des bitcoins. La raison officielle était son impact environnemental.

Olena Havrylchuk, il s'agissait de lutter contre l'utilisation des bitcoins dans le contournement du contrôle des capitaux. L'expérience chinoise est intéressante parce qu'elle montre que l'activité de minage est très flexible : l'interdiction des énergies fossiles dans le minage ne bouleversera pas le fonctionnement du bitcoin.

9) Réseaux, Sécurité des données – Très hauts débits (THD), 4G, 5G, 6G...



Les plaintes liées à la fibre optique explosent

Les Echos - 15/02/2022

Pour la première fois, la fibre a doublé l'ADSL pour devenir la 2^{ème} source de litiges entre opérateurs et abonnés selon le rapport 2021 de la Médiation des communications électroniques. Désormais, les dossiers représentent 30% des dossiers traités par l'institution (saisie en dernier ressort par les abonnés n'ayant pas eu gain de cause auprès de leurs opérateurs) contre 25% en 2020 et 19% en 2019. L'ADSL chute à la 3^{ème} place.

Il y a 13,4 millions d'abonnés fibre, c'est à dire près de 3 français sur 4. Ceci représente plus que l'ADSL qui comptabilise 13 millions d'abonnés.

Selon Laure de la Raudière, Présidente de l'Arcep « J'ai malheureusement de plus en plus de mal à dire que la fibre optique est une réussite tant il y a de problèmes de qualité de service » lors d'un déplacement en Essonne.

Point satisfaisant pour la Médiatrice : la conflictualité dans les télécoms a faiblement progressé en 2021 (+1%).

Toutes technologies confondues, le mobile reste la première source de litiges (39%) notamment à cause des augmentations tarifaires légales mais mal comprises par les abonnés.

A noter : aucune plainte liée à la 5G en raison du faible nombre d'abonnés.

Dans l'avenir, il est fort probable que le retrait du cuivre soit source de tensions.

Elon Musk affirme que le service internet Starlink est activé au-dessus de l'Ukraine

Agence France Presse Fil Gen. - 27/02/2022

Elton Musk a affirmé dans un tweet à l'appel du vice premier ministre ukrainien Mykhailo Fedorov que son groupe Space X avait activé le service internet par satellite Starlink en Ukraine et que la société envoyait des équipements dans le pays.

Orange Quelques motifs d'espoir

Le Revenu – Hebdo - 25/02/2022

- Nouvel exercice compliqué.
- Progression du CA de +0,8% soit 42,5 milliards d'euros.
- Excédent brut d'exploitation : -0,5% soit 12,6 milliards d'euros.
- Dividende = 0,70 € par action proposé soit un rendement de 6,5%.

Analyse : La bonne nouvelle est la baisse des investissements liés à la fibre optique.

En 2022 les prévisions sont :

Investissements dans la fibre = 7,4 milliards d'euros contre 7,7 milliards d'euros en 2021

Génération de trésorerie libre = 2,9 milliards d'euros contre 2,4 milliards d'euros en 2021.

Passage de témoin par Stéphane Richard à Christel Heydemann le 4 avril 2022.

A noter : évolution du cours = -19,5% en 3 ans.

Prochain rendez-vous : résultats du 1^{er} trimestre 26 avril 2022.

Les géants du CAC 40 pulvérisent leurs records

Le Figaro - 28/02/2022

Les plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris auront dégagé plus de 130 milliards d'euros de bénéfices en 2021, soit 60% de plus que le record de 2019.

Le rebond après la contraction de 2019 du fait de la pandémie et des confinements se traduit par un rebond spectaculaire. Les profits sont « historiques » suite à la compression des coûts réalisés pendant la crise sanitaire, le fait pour les entreprises du CAC 40 de miser sur l'international et la capacité à ajuster leurs prix à l'inflation des coûts de production.

Plus de 10 sociétés de secteurs aussi divers que l'industrie, la banque ou le luxe dont BNP Paribas, ArcelorMittal, Axa ou Airbus ont connu la meilleure année de leur histoire.

Plus gros bénéficiaires : Total Energies avec un résultat net de 16 milliards d'euros viennent ensuite ArcelorMittal puis LVMH.

Les plus fortes progressions enregistrées sont dans le luxe, et l'industrie.

Les plus fortes progressions du résultat net part du groupe sont Michelin et Stellantis suivis par LVMH et Axa.

Redressement spectaculaire : Airbus, ArcelorMittal.

Résultats maussades : Unibail Rodamco, Wordline

Résultats inférieurs à 2020 mais dans le vert : Sanofi et Orange.

Raisons de ces résultats : les sociétés ont lancé des stratégies d'amélioration de la performance opérationnelle voire des plans d'économies soutenus par des programmes publics de prise en charge du chômage partiel.

Existence de disponibilités financières : utilisation pour le désendettement par les groupes dans la perspective de hausse de taux ou conduire des acquisitions ou rémunérer les actionnaires. Les dividendes augmentent mais moins proportionnellement que la hausse des résultats car des sociétés comme TotalEnergies, fixent le niveau de leur dividende en valeur absolue et non en pourcentage des bénéfices.



A noter : face aux résultats atteints, le groupe Michelin a décidé de doubler le dividende. D'autres sociétés décident de mener des rachats d'actions.

L'exercice 2021 interroge sur l'entrée d'un nouveau monde de méga profits : 4 sociétés réussissent à faire croître leurs profits de 100% : Stellantis, Engie, Sanofi et STMicroelectronics et 6 de plus de 50% dans le luxe (LVMH et Hermès).

Selon PwC, 91% des groupes s'attendent à une trajectoire à la hausse.

Selon JP Morgan, les groupes du CAC 40 figurent parmi ceux qui se distinguent le plus par des révisions positives de la part des analystes financiers. Mais selon Vincent Juvyns de JP Morgan « *l'invasion russe fait peser une épée de Damoclès sur les perspectives des groupes français* »



S. SORIANO / LE FIGARO

Nos résultats records prouvent que Stellantis est bien placé pour réaliser des performances solides, même dans les environnements de marché les plus incertains

CARLOS TAVARES,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE STELLANTIS



TONY GENTILE / REUTERS

Une nouvelle ère s'ouvre pour le secteur du luxe. Nous sommes passés d'une phase de croissance linéaire à une phase de croissance exponentielle

AXEL DUMAS,



F. BOUJON / LE FIGARO

Nous avons bénéficié d'une croissance économique très soutenue et de conditions de marché favorables pour réaliser les meilleurs résultats financiers de notre histoire

FRÉDÉRIC OUDEA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



J.-C. MARREAU / LE FIGARO

En 2020, nos résultats ont été historiquement bas. La situation s'est retournée très vite et nos résultats 2021 sont historiquement très hauts

PATRICK POUYANNÉ
PDG DE TOTALÉNERGIES

10- Les géants du Net, Neutralité du Net



Facebook perd des abonnés et s'effondre à Wall Street

Les Echos – 04/02/2022

-Perte pour la 1^{ère} fois d'utilisateurs : 1 demi-million d'utilisateurs au T4 2021 ; conséquence chute du titre de 24% ;

- Facebook a 2 milliards d'utilisateurs (décroissance de 0,05%), sur 2021 : recrutement de 84 millions d'utilisateurs. Avec les autres applications comme Instagram et WhatsApp : existence de 2,8 milliards d'utilisateurs quotidiens.

-Existence de plusieurs facteurs défavorables selon les analystes : décroissance mondiale, prévision de croissance inférieure à 11% au T1 2022 soit loin des 37% prévus, impact sur les recettes publicitaires, nouvelles règles d'Apple mise en place au printemps 2021 qui permettent aux utilisateurs d'iPhone de refuser d'être traqués d'une appli à l'autre : coût prévisionnel perte de 10 milliards de dollars en 2022. Selon Mark Zuckerberg : existence de la concurrence de TikTok et Snapchat.

- Réactions de Mark Zuckerberg : changement de nom Facebook devient Meta, mise en place d'un nouveau format de vidéos « Réels » qui vise à concurrencer TikTok, croissance du CA annuel de Meta : +1/3 en se situant à 117,9 milliards de dollars en 2021, croissance de 35% du bénéfice net de 39,3 milliards de dollars en un an, la réalité virtuelle génère des revenus : le casque Meta (anciennement Oculus Quest)=2,3 milliards de dollars en 2021 (1^{ère} révélation de l'information) sachant que les revenus de la publicité représentent 115 milliards de dollars en 2021 soit 97% des recettes de Meta. A noter : les pertes de la filiale Reality Labs qui se sont creusées : 10 milliards de dollars en 2021

Apple pénalise bien plus Facebook que Google

Les Echos – 04/02/2022

Contexte :

-Avec la pandémie, la publicité numérique est en plein essor : progression de 20% en 2021 pour atteindre 420 milliards selon le cabinet MagnaGlobal.

-La mise en place de restrictions au pistage sur les iPhones à l'automne a un impact différent sur les 2 groupes :

*les performances de Google font bondir l'action de 10% permettant à la maison mère Alphabet de frôler les 2000 milliards de capitalisation boursière.

*impact inverse sur Facebook dont le cours a chuté de 24,5%.



-Renforcement du duopole Google-Facebook en 2021 : les groupes règnent respectivement sur 40% de la publicité numérique mondiale.

-Handicap de Zuckerberg : moins résistant à l'évolution du marché vers des solutions respectueuses de la vie privée. Depuis l'automne dernier, Apple demande le consentement des utilisateurs avant de collecter et partager leurs données avec des tiers. La capacité de Facebook a ciblé financièrement les annonces sur ses applis et celles de ses partenaires et de mesurer finement l'efficacité de ses campagnes est diminuée.

-Point fort de Google : son moteur de recherche s'appuie sur les requêtes des utilisateurs pour leur afficher des annonces pertinentes bien plus que sur les données collectées dans les applis mobiles.

A noter : Selon Dave Wehner, directeur financier de Meta, Apple n'applique pas ses nouvelles contraintes aux navigateurs Web ce qui favorise Google. Apple continue à toucher des milliards de dollars de la part de Google en tant que service « fondamental » de moteur de recherche alors que Meta est un acteur parmi d'autres (l'utilisateur peut aller vers d'autres acteurs).

Facebook News est disponible en France

Le Figaro – 15/02/2022

Après les USA (lancement en 2020), le RU et l'Allemagne (lancement en 2021), la France accueille cet onglet réservé aux articles de médias ayant noué un accord avec Meta.

L'onglet permettra de retrouver l'essentiel de l'actualité du jour avec des articles issus d'un réseau de médias partenaires qui seront rémunérés par Meta et ce versement s'ajoute au règlement des droits voisins.

Pour ce lancement, on trouve une centaine de médias membres de l'Alliance de la presse d'information générale (APIG) comme le Figaro, le Parisien, les Echos, la Croix et des journaux régionaux comme la Voix du Nord, le Télégramme, Nice-Matin ou Sud-Ouest. Meta a également des accords avec l'Express, Altice Média (BFM) et Prisma Media (Capital, Femme actuelle, Voici).

Analyse des éditeurs :

30% du trafic est généré par cet onglet.

88% des clics issus de « News » sont générés par des internautes qui ne suivaient pas la page Facebook du média.

Facebook News mêle tri algorithmique et curation humaine par des journalistes de Medias Services filiale de l'AFP 24h/24 et 7j/7.

A noter : Meta a confié le travail de curation à l'agence principale du pays : ex en Allemagne = Deutsche Presse Agentur (DPA), en France AFP.

Meta proposera des dossiers thématiques, des publications d'articles de partenaires gratuitement pour 24h même s'ils sont payants habituellement pour leurs lecteurs.

Le reste de l'espace Facebook News sera géré par l'algorithme du réseau social qui triera les contenus des médias partenaires en fonction des goûts des utilisateurs.

Selon l'APIG, l'enveloppe Facebook News est de 60 millions d'euros versée sur 3 ans.

Orange, DT, Vodafone et Telefonica en appellent aux grandes plateformes pour contribuer au coût de l'infrastructure numérique

Boursier.com - 14/02/2022

Les activités numériques se développent à une grande vitesse, le trafic des données augmentent de 50% par an, ce qui est le facteur déterminant de la taille et de la capacité des réseaux.

Les opérateurs ont investi énormément mais la situation n'est pas viable car si les plateformes numériques profitent à peu, de frais de modèles commerciaux hyper évolutifs les opérateurs assument seuls les investissements en matière de connectivité. Les telcos européens craignent que l'Europe se laisse distancer par d'autres régions du monde avec aussi une dégradation de la qualité de l'expérience pour les consommateurs.

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



En Corée, une loi visant à créer des conditions réglementaires d'une contribution plus équitable aux coûts du réseau est en réflexion.

Aux USA, les décideurs politiques s'orientent vers un service universel financé par les plateformes numériques.

Selon les telcos, le partage des coûts d'investissement est essentiel pour accélérer une connectivité verte et promouvoir des emplois verts. En l'absence de paiement, les fournisseurs de contenu n'optimisent pas le trafic des données.

Les PDG des télécoms européens veulent faire payer les plateformes et accueillent très favorablement le récent engagement de la Commission européenne à développer des cadres adéquats afin que tous les acteurs du marché qui bénéficient de la transformation numérique apportent une contribution juste et proportionnée aux coûts des biens, services publics et infrastructures associées.

Netflix apportera 40 millions d'euros au cinéma français et européen.

Le Monde – 24/12/2022

22 février 2022 : accord triennal entre la plateforme Netflix et les organisations professionnelles du 7^{ème} art. En cohérence avec les obligations de financement du cinéma par les Services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) en Europe, Netflix s'engage à investir 4% de son CA annuel réalisé dans l'hexagone dans la création cinématographique d'expression française tout en garantissant un minimum de 30 millions d'euros par an.

Une clause de diversité prévoit qu'au moins 17% des préfinancements seront réservés à des œuvres dont le budget est inférieur ou égal à 4 millions d'euros.

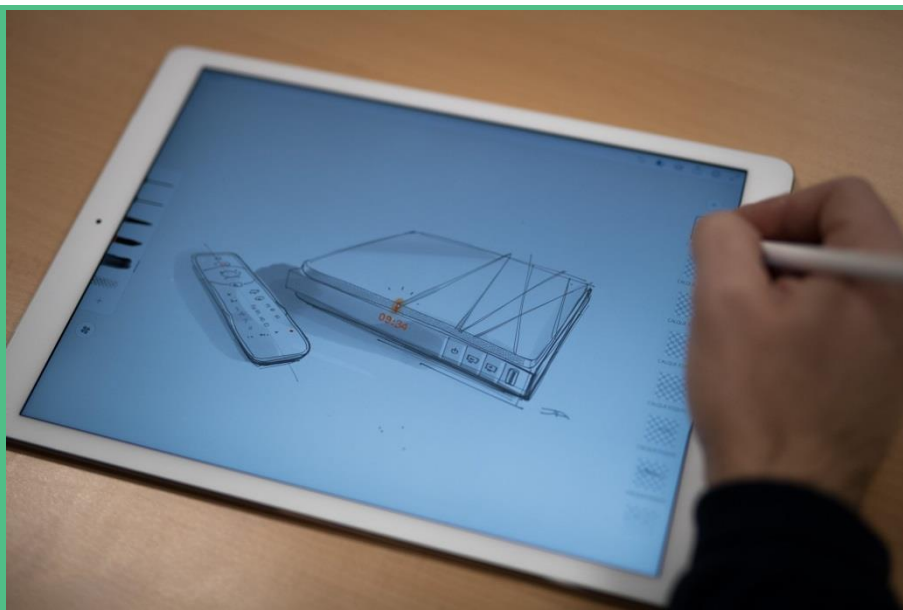
Netflix s'engage à préfinancer 10 films par an. En contrepartie, les films seront visibles plus tôt sur Netflix 15 mois après la sortie du long métrage en salle (non 36 mois) pour une durée d'exclusivité de 7 mois.

De plus, Netflix en plus des investissements dans la production de films français, investira dans des séries, des documentaires et longs métrages pour 160 millions d'euros par an.

A noter : Pascal Rogard, le directeur général souligne le manque de cohérence dans la chronologie des médias : OCS en apportant 20 millions d'euros au cinéma diffuserait les films 6 mois après leur sortie en salle alors que Netflix en apportant le double attendra 15 mois. Disney+ et Amazon Prime Vidéo n'ont pas signé la nouvelle chronologie des médias et devront attendre 17 mois pour diffuser des films après leur sortie en salle.



11- Nouveaux territoires (maison connectée, E- santé...) Start-up



Démarchage téléphonique : à quand le droit à la tranquillité ?

Le Parisien - 16/02/2022

Contexte :

De nombreux appels de centre d'appels.

Spooling = astuces permettant à un démarcheur de maquiller son numéro en faisant croire que c'est un proche qui appelle ; parfois utilisation de votre propre 06.

Fléau pour les personnes âgées selon la CLCV qui se retrouvent potentiellement avec 2 mutuelles car ils se sont fait piéger.

Réaction des personnes âgées : 1/3 selon l'INSEE sont aux abonnés absents.

Le démarchage abusif devrait être abordé dans le programme présidentiel déclare Cédric Musso de UFC que choisir mais ce n'est pas le cas.

Pendant le confinement il y a eu un ralentissement. Les petits aménagements législatifs secteur par secteur ne sont pas satisfaisants :

-Interdiction en 2020 des démarchages/rénovation énergétiques au regard des abus.

-Actuellement abus des sociétés de formation pour le CPF.

-Au 1^{er} avril, ce sera les courtiers en assurances qui seront sous surveillance.

A noter : la première loi antidémarchage date du 17 mars 2014 (Loi Hamon). Mais elle est peu efficace Le seul service d'opposition est Bloctel mais il faut s'y inscrire et de plus les partis politiques, les instituts de sondage, les associations, les entreprises avec lesquelles on est en relation commerciale ne sont pas obligés de croiser leurs listings de numéros avec ceux de Bloctel. 40% des inscrits à Bloctel n'ont pas constaté de changements.

17/2/2022 : Publication par l'Anses d'une version actualisée de son expertise sur les effets potentiels de la 5G sur la santé

[5G : des travaux actualisés suite à la consultation publique | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

A la suite de la consultation publique organisée entre avril et juin 2021 sur son premier avis, l'Anses a mené une analyse des contributions et la prise en compte des mesures d'exposition récentes. Elles confortent les

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



conclusions initiales de l'expertise. En l'état des connaissances, l'Agence estime peu probable que le déploiement de la 5G entraîne de nouveaux risques pour la santé, comparé aux générations de téléphonie précédentes.

E-santé : startups et géants se livrent bataille pour conquérir ce marché colossal

Maddyness – 01/01/2022

Contexte :

Accélération des usages en e-santé pendant la crise sanitaire liée au Covid-19.

Certains patients affectés par la maladie sont suivis à distance par leurs médecins, à l'aide de dispositifs connectés. Si les Gafam restent hégémoniques sur ce marché gigantesque en France comme dans le reste du monde, les startups commencent à faire leur trou.

Ex1 : La startup Biosency dont le bracelet indique diverses données de santé à l'équipe soignante, dont le taux de saturation en oxygène, une information essentielle chez les patients du Covid qui sont encore placés sous oxygénothérapie.

Ex2 : Covidom, application en ligne, a permis de suivre à domicile des dizaines de milliers de patients porteurs du Covid-19.

Ex3 : La plateforme gouvernementale Sidep, qui permet d'obtenir les résultats des tests de dépistage Covid en ligne.

Un marché gigantesque

Selon une étude du cabinet Frost & Sullivan, il pourrait atteindre 235 milliards de dollars en 2023.

Pour la France, une étude du cabinet McKinsey a estimé que le potentiel de création de valeur pourrait atteindre 22 milliards d'euros par an.

Position des Gafam :

-Apple s'y est lancé il y a des années, notamment via son Apple Watch.

-Amazon : création d'une filiale de téléconsultation.

-Alphabet, maison mère de Google, développe Verily, une filiale des sciences de la vie.

France :

-L'évolution est inscrite dans la loi : depuis le 1er janvier 2022, la téléassistance est remboursée par la Sécurité sociale.

-Le « Health data hub » : gigantesque entrepôt de données de santé constitué à des fins de recherche médicale très critiqué sur ce point, car l'hébergeur est Microsoft. Le gouvernement s'est engagé à ce que la plateforme revienne chez un fournisseur cloud européen.

